

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 151

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190239

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Conservatoire - Convention de don d'un violon de la part de M. Claude Duhén - Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 29/03/2019

Compte rendu affiché le : 09/04/2019

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY (Présente jusqu'au vote du 1er vœu concernant les salariés de l'entreprise Titoulet), M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, M. Jean-Noël CORNUT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, M. André FRIEDENBERG, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°4 du projet de l'ordre du jour), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU (Présente jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), Mme Nadia SEMACHE (Présente jusqu'à la question n°72 du projet de l'ordre du jour), M. Serge HORVATH (Présent jusqu'à la question n°79 du projet de l'ordre du jour), M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Georges ZIEGLER (Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

M. Samy KEFI-JEROME (pouvoir à Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Présent à partir de la question n°4 du projet de l'ordre du jour.) M. Michel BEAL (pouvoir à Mme Stéphanie MOREAU) Mme Geneviève ALBOUY (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER)

Absents :

M. Florent PIGEON; M. Lionel SAUGUES

Politique : *Cultivons les talents*

Délibération n° : 151

Commission : Culture - Vie associative - Animation - Education -
Enseignement supérieur

Dossier : 190239

Direction en charge : Affaires Culturelles

Objet : Conservatoire - Convention de don d'un violon de la part de M. Claude Duhén - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Le Conservatoire Massenet, Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR), a pour mission d'assurer l'initiation et la formation spécialisée en théâtre, musique et danse. Ses cursus peuvent conduire à une pratique artistique personnelle autonome ou à l'engagement dans une voie professionnelle.

Mme Jeannine Duhén, décédée en janvier 2019, à l'âge de 99 ans, a étudié au Conservatoire Massenet où elle a obtenu le premier prix au concours de l'année 1938-1939. Son fils, Claude Duhén, a contacté le Conservatoire pour faire part de la volonté de sa mère de faire don de son violon.

□ **Motivation et Opportunité :**

L'instrument est un violon italien portant étiquette d'Antonio Gilbertini à Parme, millésime 1809.

Il a été expertisé le 21 février 2002 par M. Rampal, Luthier, expert auprès de la cour d'appel de Paris pour une valeur de 14 883€

Le violon pourra être joué par un élève. Sa valeur réside également dans la démarche de Mme Duhén, élève dans les années 1930. Elle rappelle l'histoire du Conservatoire, installé dans les mêmes locaux depuis 1911.

□ **Contenu :**

Le donateur donne une autorisation permanente d'utilisation du violon comme instrument.

Le donataire s'engage vis-à-vis du donateur :

- à entretenir l'instrument,
- à le mettre à disposition d'élèves méritants à titre gracieux,
- à déposer une plaque commémorative dans les parties communes de l'aile du bâtiment réservée aux professeurs de violon, alto et violoncelle.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

○ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

○ Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

| ○ Financement | Ville | Département | Région | Etat | Europe | Autres |
|--------------------------------|-------|-------------|--------|------|--------|--------|
| Investissement | | | | | | |
| Fonctionnement | | | | | | |
| dont personnel supplémentaire | | | | | | |
| dont prestations particulières | | | | | | |

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la convention de don à intervenir entre la Ville de Saint-Etienne (pour le Conservatoire) et M. Claude Duhem, donateur du violon,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer cette convention dont un exemplaire restera joint au présent dossier.

| | |
|--|---|
| Décision : Proposition adoptée | Imputation budgétaire |
| Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s) | |
| | Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué |
| | Marc CHASSAUBENE |